

votre avenir:

un guide à l'intention des
étudiantes et étudiants
éventuels des 2^e et 3^e cycles



Association canadienne pour
les études supérieures

1. pourquoi des études supérieures?	3
1.1 le milieu d'apprentissage des études supérieures	4
1.2 les types de grades supérieurs	4
1.2.1 grades de recherche	4
1.2.2 grades professionnels	5
1.2.3 grades de recherche aux fins de perfectionnement professionnel	5
1.3 les attentes	6
1.4 «connais-toi toi-même»	6
1.5 interrogez les autres	7
2. questions et réponses: se renseigner au sujet des études supérieures	8
2.1 l'institution	9
2.2 le département ou le programme	10
2.2.1 renseignements sur le programme	10
2.3 votre directeur/superviseur	13
2.4 l'espace : un endroit où travailler	15
3. joindre les deux bouts : le financement de vos études	16
3.1 sources de financement provinciales et fédérales	16
3.1.1 bourses d'études et de recherche	16
3.1.2 allocations (appelées aussi bourses)	17
3.1.3 assistants à la recherche (ou : auxiliaires de recherche)	17
3.1.4 subventions de formation	17
3.2 sources de financement universitaires	18
3.2.1 bourses d'études et de recherche universitaires	18
3.2.2 charges de cours, assistantats à l'enseignement (ou : auxiliaires d'enseignement)	19
3.3 autres sources de financement	19
3.3.1 aide financière	20
4. vivre ailleurs: le choix d'un milieu de vie	20
5. soyez prêt : un calendrier utile	21
5.1 l'été précédent	21
5.2 l'automne	21
5.3 l'hiver	21
5.4 le printemps	22
5.5 l'été	22

1. pourquoi des études supérieures?

Les études supérieures vous permettent d'accéder à un savoir et à des compétences plus étendus par rapport à l'acquis du baccalauréat. En général, au niveau des cycles supérieurs, vous devriez être intéressé à :

- approfondir et raffiner vos connaissances;
- acquérir la capacité de faire des découvertes en effectuant de la recherche et en poursuivant une démarche intellectuelle originale;
- perfectionner vos habiletés professionnelles, qu'elles soient orientées vers la recherche appliquée ou vers la pratique en tant que telle.

De nos jours, on dit des personnes possédant un grade supérieur qu'elles constituent une ressource de « personnel hautement qualifié ». Ce niveau élevé de formation s'avère un atout précieux pour accéder à un nombre croissant d'emplois dans l'économie actuelle du savoir.

Dans le cadre des programmes de recherche, les étudiants des cycles supérieurs participent de manière active et responsable à l'élaboration et à la réalisation de travaux importants et originaux. La perspective d'avoir à mener des études spécialisées et approfondies, de développer une démarche créatrice et imaginative, devrait en soi susciter l'enthousiasme. Les étudiants des cycles supérieurs nous aident par leurs travaux de recherche à mieux comprendre le milieu naturel et humain dans lequel nous vivons. Ils nous éclairent sur nos pratiques sociales et culturelles et sur l'impact des développements technologiques que nous ne cessons de susciter. Ils nous apprennent à mieux saisir la complexité et la beauté du monde, tout en poursuivant l'objectif personnel d'améliorer leurs conditions vie en élevant leur niveau de connaissances.

La présente brochure a pour but de vous aider à déterminer si les études supérieures vous conviennent et, le cas échéant, à trouver le programme qui répond le mieux à vos besoins et à vos intérêts.



1.1 le milieu d'apprentissage des études supérieures

Le milieu d'apprentissage des études supérieures diffère nettement de celui des études de premier cycle. On le dit avancé, spécialisé et savant, dans toute la force critique du terme :

- avancé, parce qu'il s'appuie sur les connaissances acquises au premier cycle;
- spécialisé, parce qu'il met l'accent sur leur approfondissement et sur l'exploration poussée de domaines bien précis;
- savant, parce qu'il ne concerne pas seulement l'acquisition et l'approfondissement des savoirs existants, mais aussi parce qu'il implique une attitude critique face à eux et la capacité de s'aventurer dans des avenues non encore explorées. On attend des étudiants de cycles supérieurs qu'ils développent des compétences d'analyse et d'interprétation hors du commun .

Les programmes d'études supérieures sont d'ailleurs conçus pour créer un environnement qui stimule et interpelle les étudiants par une interaction intellectuelle soutenue avec leurs collègues et avec le corps professoral, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. C'est ce qui fait leur spécificité, quel que soit le type de compétence (de recherche, de formation professionnelle avancée) visé par le diplôme.

1.2 les types de grades supérieurs

Selon votre discipline ou votre champ professionnel, différents types de programmes d'études supérieures peuvent répondre à vos besoins actuels et à vos objectifs futurs. La nomenclature qui suit est sans doute un peu simpliste mais elle vous donne un aperçu général des différents types de formation et de diplômes offerts au niveau des cycles supérieurs.

1.2.1 grades de recherche

Il s'agit peut-être du mode le plus connu d'études supérieures. Quelle que soit la discipline, on s'engage dans une maîtrise ou un doctorat pour faire avancer le savoir. La maîtrise comporte en



général une combinaison de cours et l'élaboration d'un projet de recherche résultant dans la production d'un mémoire. Le doctorat comporte généralement une scolarité assez réduite et des examens de synthèse exhaustifs, qui permettent de contrôler l'étendue des connaissances acquises dans le champ d'expertise visé; mais il s'appuie surtout sur un important projet de recherche qui donne lieu à une thèse. Le mémoire et la thèse sont élaborés et rédigés sous la direction d'un superviseur, spécialisé dans le domaine choisi. Certains programmes permettent de passer directement du baccalauréat au doctorat; d'autres offrent à un étudiant la possibilité d'opérer un passage accéléré de la maîtrise au doctorat, c'est-à-dire de faire l'économie de la rédaction du mémoire.

1.2.2 grades professionnels

Les études de cycles supérieurs offrent aussi l'accès à des programmes professionnels qui dispensent les savoirs et développent les compétences nécessaires à la pratique d'une profession donnée, comportant un haut niveau de spécialisation. Les diplômes auxquels donnent accès ces programmes sont souvent conférés comme des maîtrises, parfois appelées maîtrises professionnelles ou appliquées. Ils peuvent exiger des formes diverses d'internat ou de stages en plus des cours imposés. L'orthophonie et la bibliothéconomie offrent deux exemples de domaines professionnels qui exigent une formation au niveau de la maîtrise. La maîtrise en administration des affaires est un autre diplôme professionnel connu et très recherché.

1.2.3 grades de recherche aux fins de perfectionnement professionnel

Les étudiants peuvent choisir des programmes d'études supérieures qui leur permettent de se spécialiser davantage et d'approfondir leur réflexion dans des domaines professionnels pour lesquels ils possèdent déjà des compétences et des expériences de travail, comme les sciences infirmières, le service social, l'enseignement ou le génie. De telles études peuvent être entreprises au niveau de la maîtrise ou même à celui du doctorat.



1.3 les attentes

Quel que soit le type de grade supérieur que vous choisissiez, gardez en tête que l'engagement intellectuel, certaines aptitudes générales, une éthique et une discipline de travail sont incontournables pour la réussite de vos études. Une large mesure d'indépendance est souvent laissée aux étudiants des cycles supérieurs. Même si vous êtes engagé dans un programme comportant des exigences de cours bien définies, même si votre directeur/superviseur de recherche fait un suivi serré de vos travaux, votre autonomie et votre motivation personnelles sont nécessaires au succès de votre formation. Nombre d'universités s'attendent à ce que les étudiants des cycles supérieurs travaillent sans interruption, à temps plein, jusqu'à l'obtention de leur grade. D'autres permettent des études à temps partiel.

1.4 « connais-toi toi-même »

Bien que banal en apparence, cet impératif est incontournable lorsque vous songez à vous engager dans des études supérieures. Soyez honnête et demandez-vous si vos aptitudes et vos aspirations sont compatibles avec les exigences et avec les objectifs du grade que vous désirez postuler. Les études supérieures ayant pour but d'accroître vos connaissances et votre expertise, il est important que vous vous posiez, d'entrée de jeu et comme ligne de conduite générale, la question suivante : « Sur quoi est-ce que je veux en apprendre le plus? » On peut souvent répondre à cette question en interrogeant ses propres intérêts ou en s'appuyant sur les succès remportés au cours des études de premier cycle; on peut aussi considérer les champs de recherche intéressants auxquels on a été exposé dans ses activités professionnelles. Gardez en tête que si les considérations de carrière font partie de tout cheminement de formation universitaire, les grades supérieurs ne sont pas simplement un moyen de parvenir à une fin. Même si votre diplôme est envisagé comme un tremplin vers des emplois plus enrichissants et mieux rémunérés, sachez que votre démarche de perfectionnement aux cycles supérieurs risque de modifier votre conception du travail, dans et hors la salle de classe, de même que vos projets de carrière.

***trouvez ce
qui vous
convient...***



Vous voudrez évaluer vos acquis par rapport aux aptitudes et aux performances requises par le programme envisagé. Vos capacités actuelles vous permettront-elles de réussir? Quelles compétences nouvelles souhaitez-vous acquérir? Ces compétences concordent-elles avec le programme d'études? Cette question de « concordance » est cruciale, nous n'insisterons jamais assez.

1.5 interrogez les autres

En plus de consulter les membres de votre famille, il est important que vous échangiez avec vos professeurs et avec vos employeurs sur votre décision de poursuivre des études supérieures. Ces personnes connaissent bien vos réalisations, vos intérêts et vos capacités et elles peuvent vous aider à vous orienter. Le fait de discuter de vos aspirations avec les autres peut aussi vous aider à les clarifier pour vous-même. Vous n'en serez que plus apte à remplir vos formulaires de demande d'admission; ces derniers vous demandent habituellement de décrire vos champs d'intérêt et d'énoncer une proposition de recherche : plus vous en aurez parlé, plus vous serez outillé pour la tâche. Parlez à plus d'une personne! Vos champs d'intérêt et ceux de vos divers interlocuteurs peuvent se chevaucher différemment. Certains de vos interlocuteurs pourraient connaître des institutions, des programmes d'études ou des chercheurs particulièrement aptes à répondre à vos besoins. Ils pourraient même vous indiquer un directeur/superviseur de recherche approprié en plus de vous renseigner sur l'état du marché et sur les perspectives d'emploi dans le domaine visé. Vous devrez probablement obtenir des lettres de références de vos anciens professeurs; le fait de les avoir consultés à l'avance les implique dans votre démarche et peut vous valoir une recommandation plus étayée.

Les étudiants de votre université ou vos collègues de travail peuvent aussi servir de personnes-ressources en vous parlant de leur expérience aux cycles supérieurs; à l'inverse, des professeurs peuvent vous indiquer le nom d'anciens étudiants susceptibles de partager avec vous leur expérience académique ou professionnelle liée à la poursuite d'études supérieures.

2. questions et réponses : se renseigner au sujet des études supérieures

Le reste de la présente brochure tente de vous sensibiliser aux défis que vous pourrez rencontrer en vous engageant dans des études supérieures. Il suggère des questions qui vous aideront à trouver le programme vous convenant le mieux, tant au plan académique que personnel. Ces questions s'appliquent à tous, mais elles peuvent s'avérer plus pertinentes à certaines disciplines et à certains types de grades supérieurs qu'à d'autres. Il vous revient donc de décider du poids qu'auront les divers éléments entrant dans votre décision (réputation et ressources de l'institution, particularités du programme d'études, présence et disponibilité d'un directeur/superviseur, accessibilité du financement, etc.).

En tant que candidat aux cycles supérieurs, vous serez appelé à participer à un milieu de recherche et d'enseignement d'une université. L'orientation et les lignes directrices que donne le présent document vous aident à aborder les études supérieures en toute confiance, comme une personne bien informée.

Même si vous avez le sentiment que le processus d'admission aux études supérieures ne consiste qu'à vous faire évaluer par une université, c'est-à-dire qu'il vous confine à un rôle passif, vous n'en jouez pas moins un rôle important et actif dans l'évaluation et dans le choix de votre programme d'études. Il est important de vous assurer d'avoir toute l'information requise pour prendre une bonne décision.

***vosre
opinion
compte***

Établir des contacts

Établissez des contacts avec l'institution où vous choisirez d'étudier. Cela peut vouloir dire :

- consulter des sites Web;
- communiquer par courriel ou par téléphone avec des représentants désignés;
- effectuer des visites de campus et de départements.

Faites de votre mieux pour parler à des directeurs/superviseurs éventuels ou à des responsables de comités d'admission aux études



supérieures ainsi qu'à différents étudiants, y compris ceux qui sont présentement inscrits au programme envisagé et ceux qui y ont déjà obtenu leur diplôme. Il est important d'évaluer le degré de satisfaction à l'égard d'un programme ou d'un directeur du point de vue de l'étudiant. Échanger avec des étudiants peut vous informer sur ce que vous pouvez attendre de tel cours ou de telle personne; les conversations peuvent même vous donner des renseignements pratiques de tous ordres, par exemple sur les conditions de logement.

parlez moi...

2.1 l'institution

Les étudiants choisissent une université plutôt qu'une autre pour une variété de raisons. Certains préfèrent une institution située près de leur lieu de résidence. D'autres fondent leur décision sur la renommée d'une université. Souvenez-vous, toutefois, que la réputation en matière de recherche ne concorde pas toujours avec une expérience positive des étudiants dans un programme. Certaines institutions moins prestigieuses sont parfois plus soucieuses du bien-être et de l'encadrement de leurs étudiants.

Dans le cas d'un grade supérieur de type professionnel, il est important de s'assurer que le programme envisagé est dûment accrédité par un ordre professionnel. Renseignez-vous bien à ce sujet si tel est votre cas.

Quel que soit le grade postulé, vous devriez bien identifier le type d'université que vous considérez fréquenter. L'arrimage de votre projet personnel avec les grands objectifs de l'institution retenue sera garante de la pertinence de votre démarche et de la qualité de la formation que vous recevrez.

Voici quelques sites pouvant être utiles à l'évaluation de ces facteurs:

Pour l'évaluation des programmes d'études supérieures:

* www.phd-survey.org

* www.phd-survey.org/related_sites.htm

Autres sites utiles:

* Guide en ligne Peterson:

www.petersons.com/gradchannel/

* Universités et programmes d'études supérieures au Canada: www.aucc.ca/

* Universités et programmes d'études supérieures aux États-Unis:

www.aau.edu/



2.2 le département ou le programme

Un représentant de département (directeur, responsable d'études supérieures, etc.) est une source d'information utile parce qu'il peut vous fournir, à propos du programme envisagé et de ses objectifs, des renseignements spécifiques qui ne peuvent pas être obtenus à partir de l'information générale concernant l'université dans son ensemble. Le fait d'interroger quelqu'un sur un élément aussi significatif que les points forts d'un département peut par exemple vous donner une meilleure idée de l'environnement dans lequel vous travaillerez.

- Qu'est-ce que le département considère comme unique à propos de ses programmes ou de ses cours?
- Quels sont les forces de ses professeurs?

2.2.1 renseignements sur le programme

Voici une longue liste de questions. Elles ne s'appliqueront pas toutes à votre situation ni à vos intérêts particuliers. Choisissez alors avec soin celles qui sont pertinentes et n'hésitez pas à les poser.

Nouveaux étudiants

Si vous essayez de faire un choix entre plusieurs possibilités, les questions ci-après peuvent vous aider à déterminer la valeur d'un programme de même que la qualité des étudiants qui le fréquentent:

- Combien d'étudiants en moyenne font une demande d'admission au programme dans le cours d'une année?
- Combien sont admis?
- Combien sont présentement inscrits au programme?

Format et contenu du programme

- Y a-t-il des cours obligatoires, optionnels ou au choix? Si oui, combien de cours devez-vous suivre dans chaque catégorie?
- Quels sont les cours offerts? Combien le sont par trimestre? Vous garantit-on une place dans les cours retenus?
- Combien des cours offerts dans le programme se rattachent à vos champs d'intérêt?



- Offre-t-on des séminaires sur des sujets et des domaines de recherche d'actualité?

Revenus d'emploi

Le département ou l'unité d'attache devrait être en mesure de vous donner des renseignements sur les revenus d'emploi universitaire et non universitaire. À cet égard, vous serez peut-être intéressé à poser les questions suivantes :

- Quels genres d'emploi, tant universitaires que non universitaires, occupent les anciens étudiants du programme?
- Existe-t-il des programmes de partage des frais d'emploi?

Parcours de formation

- Existe-t-il une option pour passer rapidement de la maîtrise au doctorat?
- Est-il possible de passer directement du baccalauréat au programme de doctorat?

Relations avec les autres

- Combien d'étudiants travaillent présentement avec votre directeur/superviseur éventuel?
- Ferez-vous partie d'une équipe ou d'un groupe de recherche avec d'autres étudiants?
- Participerez-vous à des réunions régulières avec des professeurs et des étudiants pour discuter de sujets académiques?
- Y a-t-il des lanches de travail?
- Y a-t-il un journal et une équipe de rédaction?
- De quelles manières le corps professoral encourage-t-il une atmosphère de collégialité entre les étudiants et entre les professeurs et les étudiants? (vous serez peut-être intéressé à poser cette question à des professeurs et à des étudiants présentement inscrits au programme.)

Des études sur le délai d'obtention des diplômes indiquent que les étudiants exposés de façon régulière à une interaction d'enseignement et de recherche obtiennent leur grade plus rapidement que ceux qui travaillent dans un isolement relatif. Cette interaction leur donne aussi la possibilité de nouer des amitiés et des relations professionnelles durables.

Thèse

- Quelle est la longueur ou l'ampleur moyenne d'un mémoire ou d'une thèse rédigé(e) dans ce programme?



- Le programme permet-il le dépôt d'un texte manuscrit? D'un texte présenté sous forme électronique?

Autres exigences du programme

Voyez à lire les documents décrivant toutes les exigences que vous devez remplir pour obtenir le grade postulé et posez des questions sur tout sujet qui vous préoccupe.

Progrès dans le cadre du programme

- Une procédure est-elle en place pour suivre le progrès de l'étudiant, entre autres par des évaluations annuelles? Les attentes à l'égard de l'étudiant sont-elles mises par écrit?
- Quel est le délai moyen d'obtention du grade que vous envisagez?

Perfectionnement professionnel

- Offre-t-on des séances de perfectionnement des compétences professionnelles sur des sujets comme la rédaction de demandes de subvention, la publication d'articles ou la présentation de communications à des congrès?
- Y a-t-il des possibilités, au sein du département ou dans un centre affilié à l'université, de développer les aptitudes à l'enseignement?

Séances et services d'information de l'université

- Le département ou l'université offrent-ils des séances d'information sur la supervision de la recherche auxquelles les étudiants diplômés peuvent assister? (de telles séances peuvent vous indiquer quoi attendre de vos relations avec votre directeur/superviseur et comment cheminer vers l'obtention votre grade)
- Votre institution ou votre unité d'accueil disposent-elles de programmes ou de ressources pour aider les étudiants qui viennent du milieu du travail à s'ajuster à leur nouveau statut et à leurs nouvelles conditions?
- Offre-t-on des services de placement pour les étudiants diplômés?
- Quels genres de services professionnels sont offerts aux étudiants (par exemple pour les besoins en matière de santé et de soutien psychologique)?



- Existe-t-il une association d'étudiants? Quelles sont ses activités?
- Existe-t-il un endroit où les étudiants de cycles supérieurs peuvent se retrouver et socialiser?

2.3 votre directeur/superviseur

Le choix d'un directeur/superviseur est un élément essentiel de la poursuite d'un grade de recherche aux cycles supérieurs. L'une des démarches les plus importantes que vous ayez à faire pour votre admission à un programme de cycles supérieurs orienté vers la recherche, consiste à trouver un directeur/superviseur approprié. Il y a, à cet égard, un certain nombre de facteurs à considérer.

Le rôle du directeur/superviseur diffère selon le champ d'étude. Dans certaines disciplines, les sciences naturelles ou les sciences médicales par exemple, le choix du sujet de recherche pour lequel une supervision et une aide financière sont disponibles dépend dans une assez large mesure des travaux de recherche du directeur/superviseur. Toutefois, dans les sciences humaines et sociales, les sujets de recherche proviennent souvent des étudiants eux-mêmes. Dans un cas comme dans l'autre, vous voudrez choisir un sujet de recherche susceptible d'intéresser un directeur/superviseur compétent.

Il est important de savoir si un directeur/superviseur est un chercheur actif et productif. Nombre de professeurs tiennent un site Web qui présente leurs réalisations en matière d'enseignement et de publications. Celui-ci peut être plus détaillé et plus utile qu'une base de données institutionnelle, parce qu'il vous renseigne aussi sur la participation du professeur à des congrès, sur les cours qu'il dispense et sur ses projets de recherche les plus récents. Quand vous communiquez avec un directeur/superviseur pressenti, la connaissance que vous avez de sa recherche peut s'avérer d'une valeur inestimable. Familiarisez-vous avec les publications de ce professeur et soyez en mesure de discuter de vos intérêts mutuels en toute connaissance de cause. Les étudiants qui abordent les cycles supérieurs devraient se poser les questions suivantes au sujet des directeurs/superviseurs qu'ils envisagent solliciter :



- Publient-ils régulièrement des articles dans des revues? Dans quelles revues? Sur quels sujets?
- Quels livres ont-ils écrits?
- Encouragent-ils leurs étudiants à publier, en collaboration ou comme auteurs uniques?

Les directeurs/superviseurs ont une expérience non seulement comme universitaires, mais aussi comme responsables de l'encadrement d'étudiants-chercheurs. Cela est aussi très important pour déterminer votre intérêt à travailler avec eux. Il y a un certain nombre de questions que vous devriez poser pour établir la capacité de ces personnes à vous diriger et leurs points forts comme directeurs/superviseurs. Ce sont notamment des questions générales du type :

- Combien d'étudiants diplômés ces personnes ont-elles supervisés durant leur carrière?
- Quels ont été les résultats de leurs étudiants? (vous serez peut-être intéressé à communiquer avec certains de leurs diplômés récents.)
- Quel a été le délai moyen d'obtention du diplôme pour leurs étudiants des cinq dernières années?
- Les directeurs pressentis ont-ils été lauréats de prix en matière d'enseignement ou de supervision?
- Leurs étudiants ont-ils remporté des prix?

Certaines questions plus spécifiques pourraient inclure :

- Combien d'étudiants diplômés et de chercheurs au niveau postdoctoral supervisent-ils présentement? (ce nombre ne devrait pas normalement être supérieur à huit.)
- Quel est le montant du financement de recherche dont ils disposent? Ce montant couvrirait-il les coûts d'actualisation de votre recherche?
- Les directeurs/superviseurs s'attendent-ils à ce que vous travailliez dans le domaine de leur recherche financée?
- Sont-ils admissibles à un congé sabbatique pendant la période d'études prévue? Cela nuira-t-il à l'obtention de votre grade?
- Pouvez-vous compter sur du financement pour présenter votre recherche à des congrès?



L'examen combiné des compétences en enseignement et en direction de recherche d'un superviseur vous donnera une bonne idée de ce que pourrait être votre relation de travail avec lui. Il est cependant tout aussi important d'essayer de cerner le caractère de la personne et son attitude à l'égard de la direction d'étudiants. Essayez d'entrer en contact avec cette personne par courriel, par téléphone ou, idéalement, en personne. Vous aurez à collaborer étroitement avec elle durant un certain nombre d'années; il vaut mieux savoir tout de suite si vous avez de bonnes chances de vous entendre avec elle. Puisque la question de la supervision est aussi fondée sur une bonne « concordance » entre votre projet personnel et la personne qui vous aidera à le mener à terme, une auto-évaluation honnête de ce que vous recherchez et de ce qui vous convient le mieux s'impose également.

- Dans quel type de relations travaillez-vous le mieux? Êtes-vous productif par vous-même ou avez-vous besoin d'être rassuré régulièrement par des échanges avec votre directeur/superviseur?

Vous pourriez aussi vous interroger sur des besoins particuliers liés à votre projet de recherche. Par exemple :

- Si votre recherche exige un type particulier de participants pour constituer votre échantillon, ces participants sont-ils facilement accessibles?
- Quels local, équipement et matériel de recherche mettra-t-on à votre disposition? Correspondent-ils aux besoins de votre projet?
- Si votre recherche exige un accès à certains types de documents, dans quelle mesure la bibliothèque de l'institution peut-elle répondre à ces demandes?

2.4 l'espace : un endroit où travailler

Il est important que vous sachiez dans quel genre d'espace vous aurez à travailler. Voici quelques questions pour vous aider à ce sujet :

- Le département (ou l'unité d'attache) sera-t-il en mesure de vous prêter un laboratoire ou un bureau à même ses locaux?
- Quel est l'espace réservé aux étudiants de cycles supérieurs à la bibliothèque?



- Mettra-t-on à votre disposition un ordinateur de bureau?
- Disposerez-vous d'un accès Internet à haute vitesse?
- Aurez-vous une ligne téléphonique?
- Si vous êtes handicapé, quels genres d'accommodements peuvent-être pris pour répondre à vos besoins particuliers?

3. joindre les deux bouts : le financement de vos études

Il est important d'avoir une idée de l'engagement d'une université ou d'un département à financer ses étudiants de cycles supérieurs. Au moment où l'on vous fait une offre d'admission, vous devriez

demander quel financement l'université ou le département d'attache sont disposés à vous offrir.

Voici quelques questions importantes à poser:

- Combien d'étudiants inscrits au programme sont financés?
- Dans quelle mesure?
- Pour combien de temps?
- À partir de quelles sources?
- Un certain niveau de financement est-il garanti aux étudiants inscrits au programme?

Exigez une offre par écrit!

Quel que soit l'emploi ou le financement que vous offre l'université, le département ou votre superviseur, il est essentiel que cette proposition soit faite de manière explicite. Demandez à obtenir par écrit le taux de rémunération horaire, le nombre d'heures prévu ou la somme précise.

Les universités et les départements connaissent diverses sources et offrent diverses possibilités de financement (reportez-vous à l'annexe A). Renseignez-vous sur chacune d'elles. Les informations qui suivent vous donneront une idée de ce que certaines de ces sources pourraient être.

3.1 sources de financement provinciales et fédérales

3.1.1 bourses d'études et de recherche

Les bourses de recherche des organismes de recherche fédéraux et de certaines sources provinciales sont versées à l'étudiant lui-même qui peut s'en servir à l'université de son choix. Ces bourses sont attribuées par voie de concours, selon le mérite et non en fonction du besoin. Au Québec, les bourses de recherche sont exonérées de l'impôt sur le revenu. Pour le moment, seuls les



citoyens canadiens et les résidents permanents peuvent obtenir des bourses de recherche des gouvernements fédéral et provinciaux. Seules font exception les prestigieuses bourses d'études Trudeau, dont le quart est attribué à des étudiants étrangers (reportez-vous à l'annexe B).

3.1.2 allocations (appelées aussi bourses)

Les allocations sont des fonds versés aux étudiants des cycles supérieurs à même la subvention de recherche accordée à un professeur. Elles soutiennent la recherche des étudiants oeuvrant dans le domaine de recherche financé de leur superviseur. Au Québec, les allocations aux étudiants de cycles supérieurs sont exonérées de l'impôt sur le revenu. Les allocations peuvent être versées à des étudiants canadiens ou étrangers. Le superviseur de l'étudiant fixe normalement les termes de l'allocation au moment de l'offre d'admission.

3.1.3 assistanats à la recherche (ou : auxiliaires de recherche)

Les étudiant de cycles supérieurs peuvent être embauchés comme assistants de recherche pour travailler directement au projet subventionné d'un professeur. Ils sont alors rémunérés pour ce travail à même les fonds de recherche du professeur. La différence entre cette forme de financement et une allocation est que l'étudiant qui travaille comme assistant n'est pas rémunéré pour effectuer sa propre recherche mais uniquement celle du professeur. Le paiement fait à un assistant à la recherche est considéré comme un salaire et n'est donc pas admissible à l'exonération de l'impôt du Québec sur le revenu. Autant les étudiants canadiens que les étudiants étrangers peuvent être rémunérés comme assistants de recherche.

3.1.4 subventions de formation

Une équipe de professeurs peut obtenir une subvention de formation qui sert à financer un groupe d'étudiants de cycles supérieurs. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) octroient présentement des subventions de formation à des



groupes de professeurs de plusieurs universités, d'une même université, de plusieurs départements ou d'un même département.

Les initiatives stratégiques pour la formation des IRSC visent la recherche pluridisciplinaire dans des domaines ciblés de formation à la recherche. Elles peuvent servir à financer des étudiants canadiens aussi bien qu'étrangers. Le directeur/superviseur qui dispose d'une subvention de formation offre habituellement de financer un étudiant à même celle-ci au moment de l'offre d'admission.

3.2 sources de financement universitaires

Nombre d'institutions mettent d'autres sources de financement à la disposition de leurs étudiants. En voici quelques-unes :

3.2.1 bourses d'études et de recherche universitaires

L'argent des bourses de recherche provient généralement de deux sources : de dons faits à l'université (fonds de consolidation) ou du budget de fonctionnement de celle-ci. Ces bourses sont habituellement attribuées au mérite. Certaines universités disposent aussi de fonds supplémentaires leur permettant d'attirer les lauréats d'une bourse de recherche fédérale ou provinciale ou des étudiants jugés exceptionnels. Certaines bourses d'études peuvent aussi être administrées et attribuées par le département ou l'unité d'attache.

Renseignez-vous au sujet des bourses d'études qu'offrent les universités où vous faites une demande d'admission. La plupart d'entre elles disposent de bases de données facilement accessibles concernant les divers types de bourses disponibles dans leur établissement. Bien que la démarche puisse exiger plus de travail et le recours à plus de formulaires, elle en vaut la peine. Renseignez-vous et faites le plus de demandes possibles.



3.2.2 charges de cours, assistantats à l'enseignement (ou : auxiliaires d'enseignement)

Sous certaines conditions, des charges de cours peuvent être attribuées à des étudiants de cycles supérieurs, presque exclusivement de niveau doctoral et rarement à l'entrée dans le programme. Un emploi d'assistant (ou d'auxiliaire) à l'enseignement ou de correcteur est par contre fréquent. Il constitue une autre source de revenu pour les étudiants des cycles supérieurs. Un poste d'assistant à l'enseignement procure aussi une expérience pédagogique utile et permet d'établir des relations enrichissantes avec les étudiants et avec les professeurs. Les responsabilités et la charge de travail se rattachant à ces postes varient d'un département à un autre et d'une université à une autre. Dans plusieurs universités, les assistants à l'enseignement sont membres d'un syndicat et leur traitement est fixé par entente contractuelle. Quoi qu'il en soit, vous serez intéressé à vous renseigner sur la disponibilité de postes d'assistant à l'enseignement et sur les conditions de travail s'y rattachant. À cet égard, il est important d'obtenir les réponses aux questions suivantes :

- De quelle façon peut-on obtenir un poste d'assistant à l'enseignement?
- Combien de postes d'assistant à l'enseignement peut espérer obtenir un étudiant inscrit au programme choisi? Combien par trimestre ou par année?
- Quel est le taux de rémunération?
- Quelles sont les responsabilités typiques d'un assistant à l'enseignement (correction, heures de présence en classe et de bureau, participation à des conférences, etc.)?
- Le département ou l'université offrent-ils des possibilités de formation aux assistants à l'enseignement?

3.3 autres sources de financement

Du financement pour des études supérieures est disponible auprès d'une foule d'autres sources, y compris les bourses d'études gouvernementales, les groupes de chercheurs et les fondations ou organismes indépendants. Reportez-vous à l'annexe A pour en consulter la liste.

3.3.1 aide financière

Certaines formes d'aide financière sont prévues pour les étudiants en difficulté. Vous pourriez être intéressé à connaître la réponse aux questions suivantes :

- L'université possède-t-elle un bureau d'aide financière?
- Si oui, quels services ce bureau offre-t-il aux étudiants de cycles supérieurs?
- Quel est en général le montant de l'aide financière offerte? À quelles conditions?

4. vivre ailleurs : le choix d'un milieu de vie

La poursuite d'études supérieures est aussi un choix de vie. Elle peut impliquer un déménagement dans une autre ville ou même dans un autre pays. En plus de chercher une réponse à toutes les questions précédentes, considérez aussi votre situation générale.

Les points les plus importants concernent les coûts de subsistance et le style de vie en découlant. En discutant avec des étudiants de l'université pressentie, tentez de déterminer quels seront vos moyens de subsistance et votre qualité de vie. Renseignez-vous sur les logements :

- Où les étudiants vivent-ils généralement? Sur le campus ou hors campus?
- Y a-t-il des logements non universitaires à prix abordable près du campus? Sinon, quelle est la situation du transport?
- L'université offre-t-elle des logements hors campus? Quel en est le coût moyen?
- Y a-t-il des logements pour les étudiants de cycles supérieurs sur le campus? Comment sont-ils? Quel en est le coût?
- Y a-t-il des logements universitaires pour les étudiants mariés?
- Dans quel genre d'environnement l'université est-elle située? En milieu rural? urbain? Le climat est-il froid? chaud? tempéré? En quoi cela répond-t-il à vos préférences et à vos ressources?

Si vous avez des enfants, pensez à la garderie et à l'école. Si vous êtes handicapé, assurez-vous que vous trouverez un logement approprié.



Des bonnes conditions de vie en général vont vous aider à vous concentrer sur votre formation et à terminer vos études dans des délais raisonnables.

5. soyez prêt : un calendrier utile

5.1 l'été précédent

- Commencez à réduire votre liste de choix (consultez le site www.petersons.com/gradchannel)
- Obtenez les dates des tests standardisés s'il y a lieu
- (consultez les sites <http://www.toefl.org>, <http://www.gre.org> et <http://www.gmat.org>)
- Consultez les sites Web des universités et obtenez les dates limites pour faire une demande d'admission (habituellement entre décembre et mars).
- Obtenez les dates limites pour faire des demandes de bourses de recherche auprès des organismes fédéraux et provinciaux (reportez-vous aux annexes A et B).

5.2 l'automne

- Prenez part aux ateliers sur les bourses de recherche à votre université au début septembre.
- Demandez à un professeur de revoir votre demande de bourse de recherche ou les documents connexes.
- Remplissez les demandes d'admission aux universités de votre choix.
- Obtenez les lettres de référence. Voyez à allouer suffisamment de temps à ceux qui doivent vous recommander.

5.3 l'hiver

- En attendant les réponses des institutions sollicitées, fréquentez leurs sites Web et voyez ce que chacune met à la disposition de ses étudiants de cycles supérieurs, de



manière à être prêt à prendre une décision quand vous recevrez une offre.

5.4 le printemps

- Les étudiants reçoivent habituellement leur offre d'admission en mars ou en avril.
- Les bourses de recherche sont aussi attribuées au cours de cette période.
- Vous serez peut-être intéressé à vous rendre à vos universités préférées afin de pouvoir vous entretenir en personne avec des gens.
- Vous devriez vous assurer d'obtenir par écrit toutes les offres de financement disponibles.
- Si deux universités désirent vous admettre, vous pouvez essayer d'obtenir du financement supplémentaire de votre institution préférée. Vous êtes en position de négociateur. Souvenez-vous, toutefois, que les meilleures raisons pour arrêter votre choix sur un programme d'études supérieures sont des raisons académiques.
- Répondez aux offres qu'on vous fait. Remplissez les questionnaires des universités qui demandent les raisons du refus d'une offre d'admission.

5.5 l'été

- Réglez la question du logement.



ANNEXE A

AUTRES BOURSES DISPONIBLES

Bourses internationalistes J.-Armand-Bombardier	http://www.cbie.ca/old/bombardier/bombardier-f.html
Le centre de recherches pour le développement international, possibilités de financement	http://www.crdi.ca/fr/ev-81713-201-1-DO_TOPIC.html
Les bourses Trudeau	http://www.trudeaufoundation.ca/trudeaufoundation/program/scholarships?l=fr
Fondation Baxter & Alma Ricard	http://www.fondationricard.com/
Bourses John et Lois Lamont aux études de cycles supérieurs	http://www.cfsh.ca/About_CFSH/Scholarships_and_Awards/John-and-Lois-Lamont-Graduate-Scholarship.aspx
IODE Canada War Memorial Doctoral Scholarship	http://www.iode.ca/War-Memorial-Doctoral-Scholarship.aspx

BASES DE DONNÉES ET ENJINS DE RECHERCHE SUR L'AIDE FINANCIÈRE

GrantsNet est une base de données sur les bourses de recherche et d'études en sciences	http://sciencecareers.sciencemag.org/funding
Liste des programmes et des bourses d'études administrés par l'AUCC	https://juno.aucc.ca/wes/hes.aspx?pg=934&oth=0005052008&lq=1
Le SmartStudent Guide est un engin de recherche pour trouver une bourse d'études	http://www.finaid.org/scholarships/
CSO est un engin de recherche pour trouver des bourses	http://fundingopps.cos.com/
Simon Fraser University Graduate Award Database	http://www.sfu.ca/dean-gradstudies/current/funding/awards.html
University of Alberta Awards Database	https://gandalf.registrar.ualberta.ca/Awards/html/teachingawards.html
University of Calgary Research Grant Information	http://www.ucalgary.ca/research/funding/
University of Manitoba Graduate Awards List	http://webapps.cc.umanitoba.ca/gradawards/
Wilfrid Laurier University Graduate Awards Index	http://www.wlu.ca/page.php?grp_id=36&p=9135
McGill University Funding Database	http://www.mcgill.ca/rgo/funding/cos/
York University Graduate Fellowships, Assistantships, Scholarships, Awards & Prizes	http://www.yorku.ca/grads/calendar/fellowshipsassistantshipsscholarshipsawardsandprizes.pdf

ANNEXE B:

LIGNES DIRECTRICES POUR L'AIDE FÉDÉRALE ET PROVINCIALE

IRSC	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/193.html
Trudeau Foundation	http://www.trudeaufoundation.ca/trudeaufoundation?l=fr
Bourses d'études Supérieures de l'Ontario	http://osap.gov.on.ca/fre/Not_Secure/Plan_Grants_full_sepapp_OGS_12345.htm

annexe B: lignes directrices pour l'aide fédérale et provinciale (2003-2004)

Agences	Bourses	Montant	Durée	Détails
CRSH www.crsh.ca	Bourses de doctorat	\$20,000	4 ans	Citoyens canadiens ou résidents permanents seulement
	Bourses d'études supérieures du Canada — de maîtrise	\$17,500	1 an	
	Bourses d'études supérieures du Canada — de doctorat	\$35,000	3 ans	
	Bourses postdoctorales	\$35,000+ \$5,000	2 ans	
CRSNG www.nserc.ca				Citoyens canadiens ou résidents permanents seulement
	ESM Bourses d'études supérieures de maîtrise	\$17,300	1 an	Possibilité de 2 ans
	ESD Bourses d'études supérieures de doctorat	\$21,000	3 ans	Seulement 2 ans si l'étudiant est inscrit au ESM de deux ans
	BESC M Bourses d'études supérieures du Canada — de maîtrise	\$17,500	1 an	
	BESC D Bourses d'études supérieures du Canada — de doctorat	\$35,000	3 ans	Seulement 2 ans si l'étudiant est inscrit au ESM de deux ans
	Bourses postdoctorales	\$40,000	2 ans	
IRSC www.irsc.ca				Citoyens canadiens ou résidents permanents seulement
	Bourses de doctorat	\$21,000+\$1000	3 ans	
	Bourses d'études supérieures du Canada — de maîtrise	\$17,500	1 an	
	Bourses d'études supérieures du Canada — de doctorat	\$30,000 + \$5,000	3 ans	
	Bourses d'études supérieures et postdoctorales aux professionnels de la santé	\$38,000 à \$47,000 + \$5,000	2 ans	
Fondation Trudeau www.trudeaufoundation.ca				75% des lauréats sont citoyens Canadiens et 25% sont des étudiants étrangers
	Bourses de doctorat	\$35,000 + \$15,000 pour voyager	3 ans	Une 4 ^e année peut s'y ajouter
	Bourse de maîtrise en	\$15,000	2 ans	



FQRNT www.fqrnt.gouv.qc.ca	recherche			Résidents permanents du Québec seulement
	Bourse de doctorat en recherche	\$20,000	3ans	
	Bourses de recherche postdoctorale	\$30,000	2ans	
FQRSC www.fqrsc.gouv.qc.ca	Bourse de maîtrise en recherche	\$15,000	2 ans	Résidents permanents du Québec seulement
	Bourse de doctorat en recherche	\$20,000	3ans	
	Bourses de recherche postdoctorale	\$30,000	2ans	

Agences	Bourses/Subventions	Montant	Durée	Détails
FRSQ www.frsq.gouv.qc.ca				Résidents permanents du Québec seulement
	Bourse de formation de maîtrise	\$15,000	2 ans	
	Bourse de formation de maîtrise pour détenteur d'un diplôme professionnel	\$25,000 à \$39,000	2 ans	En considération des années d'expérience clinique
	Bourse de formation de doctorat	\$20,000	3 ans	
	Bourse de formation de doctorat pour détenteur d'un diplôme professionnel	\$25,000 à \$39,000	3 ans	En considération des années d'expérience clinique
	Bourse de formation postdoctorale	\$30,000	2 ans	Peut refaire la demande pour une troisième année
	Bourse de formation postdoctorale, (échanges)	\$30,000 à \$39,000	2 ans	Peut refaire la demande pour une troisième année, en considération des années d'expérience clinique
OGS http://osap.gov.on.ca/fre/not_secure/ogs.htm	Bourses de maîtrise	\$5,000 à \$10,000	2 ans	
	Bourses de doctorat	\$5,000 à \$10,000	4 ans	

